

Une personne de votre entourage
reçoit du soutien en **santé mentale**?



Votre **implication** peut faire **toute la différence**

C'est justifié de vouloir s'impliquer dans le parcours
de soins et de services de cette personne.
Parlez-en avec elle et ses intervenants.



Vous pouvez jouer un rôle important dans son rétablissement.

Les intervenants sont là pour vous accueillir et vous écouter. Votre parole et votre expérience comptent.

En tant que proche, vous pouvez vous attendre des intervenants à :

- être **considéré**, accueilli et écouté, car votre expérience et vos connaissances sont importantes;
- être **intégré** comme un véritable **partenaire** de l'équipe de soins et de services, si vous le souhaitez et avec l'accord de la personne;
- être **outillé**, avoir l'information et le soutien requis pour accompagner la personne et vous adapter à la situation.

Découvrez comment vous pouvez vous impliquer
dans son parcours de soins et de services
tout en respectant les droits de la personne.

Québec.ca/ProcheSantéMentale



Pour trouver une ressource d'aide aux proches en santé mentale de votre région :

- **CAP santé mentale : 1 855 272-7837 • capsantementale.ca**